



"La Lettre"

de la Société Horticole de Sens

N°145 - Décembre 2019

Bulletin d'information de la Société Horticole de Sens
Siège social : Parc du Moulin à Tan - 28, chemin de Babie - 89100 SENS -
Tél.: 03.86.95.44.37 Fax : 03.86.95.39.41 Courriel : shs-89@orange.fr

Fondée le 2 septembre 1888 à Sens, adhérente à la Société Nationale d'Horticulture de France

Fabriquer vos Bouquets de Noël

14h30 à 17h00 au Parc du Moulin-à-Tan
Le samedi 21 décembre ,
avec
Christian Téton

Comment, à partir des végétaux de votre jardin, réaliser vous-mêmes ces compositions qui orneront vos tables de fêtes pour Noël et le jour de l'An !!!

Nous fournissons pains de mousse et coupelles, garnitures et décorations, plantes de bases et feuillage à ceux qui en seraient démunis.

Participation aux frais : libre

Apportez vos outils et des végétaux de votre jardin (houx, callicarpa, cotoneaster, graminées, symphorine, pommes de pin, etc..)

Date : Samedi 21 décembre

Moulin à Tan / Serre A

rendez-vous à 14h30 devant les serres tropicales



Rencontre section Bonsaï

14h00,

au Parc du moulin à Tan

Chaque session est l'occasion de proposer des ateliers pratiques : techniques de mise en forme, taille de structure, sélection des branches, rempotage, travail de bois mort... Le travail de l'arbre est au cœur des rendez-vous. Que vous soyez simplement curieux ou désireux de progresser, nous vous accueillerons avec plaisir.

Parc du Moulin-à-Tan, salle de réunion du rez-de-chaussée ou dans une serre mise à disposition par le service municipal des espaces verts

**Ce mois de décembre :
Travaux sur les arbres d'intérieur.**

Programme Bonsaï 2020

- Samedi 18 janvier 2020, Taille des feuillus, ligature des conifères.
- Samedi 15 février 2020, Yamadori et/ou taille de structure.
- Samedi 21 mars 2020, Rempotage des feuillus.
- Samedi 18 avril 2020, Rempotage des conifères.
- Samedi 16 mai 2020, Travail des bois morts et taille de ramification des feuillus.
- Samedi 20 juin 2020, à partir de 12h réunion conviviale de section et marcottages.

Jardins de France est une véritable référence pour les jardiniers passionnés et les professionnels de l'horticulture. Cette revue de la SNHF donne la parole à des spécialistes, à des passionnés, mais aussi à des inconnus qui ont rarement l'occasion de s'exprimer. L'originalité et la qualité de leurs propos ont contribué à la notoriété de Jardins de France.

Chaque numéro contient un dossier thématique (grand angle) abordant une question d'actualité, intéressant les jardiniers, avec des reportages, des confrontations de points de vue, le bilan des acquis ou des tendances, des conseils concrets...

Elle est unique dans le panorama de la presse horticole par son niveau, sa manière professionnelle d'aborder les grands thèmes actuels, parfois traités dans la presse dite « jardin » de façon trop simpliste.

La Société horticole de Sens étant adhérente à la SNHF, vous pouvez bénéficier du tarif adhérent de la SNHF.

A noter dans votre agenda !

L'Assemblée Générale annuelle de la Société Horticole de Sens aura lieu le **dimanche 16 février 2020** à la Poterne. Un ordre du jour et autres formalités de rigueur vous seront transmis dans la prochaine Lettre.

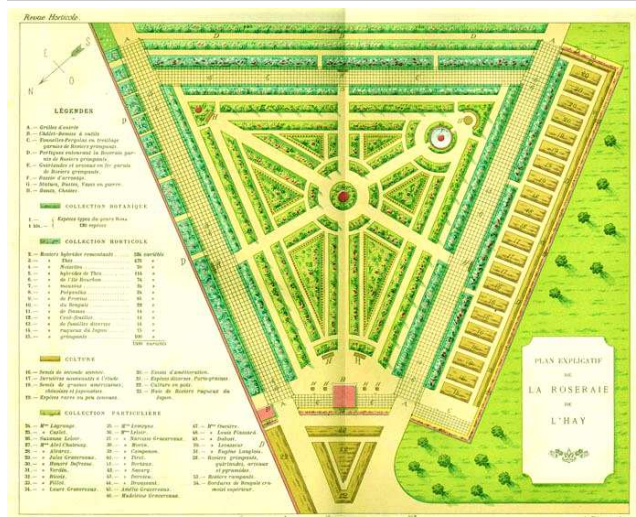
Vous pouvez nous rejoindre au sein du Conseil d'Administration !

Nous avons besoin de toutes les personnes motivées et toutes les compétences sont bienvenues !!!



Société Horticole de Sens : notre programme

Retrouvez le sur notre site Internet :
<https://www.horticulture-sens.org>



La roseraie départementale du Val-de-Marne, dite de de l'Hay-les-Roses

BLOC - NOTE / CONTACTS	
Président / Jean-Luc Boulard : 06 87 28 72 50 contact@horticulture-sens.org	Section Bonsaï : Laurent Redor : 03 86 65 93 25
Trésorier SHS / Rémy Tavernier : 03 86 95 38 72	Section Fuchsia : Danièle Richet : 03 86 96 92 98
Art floral Françoise Maréchal : 03 86 65 00 17	Secrétariat / Bernard Marquis : bmarquis89@orange.fr

« La Lettre »
de la Société Horticole
est envoyée à 200 exemplaires.
Parution aléatoire (environ 6/an),
Envoyée aux adhérents à jour de leur cotisation.
Cotisation individuelle 2019 : 15 €,
Cotisation pour les couples : 21 €.
Rédaction : Jean-Luc BOULARD,
Édition : SHS.